

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 538 650

(21) N° d'enregistrement national : 82 21866

(51) Int Cl³ : H 04 N 3/14.

(12) **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** A1

(22) Date de dépôt : 28 décembre 1982.

(30) Priorité

(43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 26 du 29 juin 1984.

(60) Références à d'autres documents nationaux appartenants :

(71) Demandeur(s) : Société dite : THOMSON-CSF, société anonyme. — FR.

(72) Inventeur(s) : Jean-Luc Berger, Louis Brissot et Yvon Cazaux.

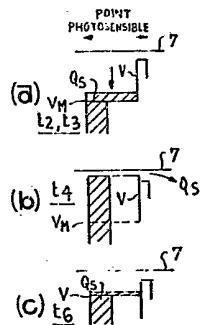
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) : Philippe Guiguet.

(54) Procédé d'analyse d'un dispositif photosensible à transfert de ligne.

(57) La présente invention concerne un procédé d'analyse d'un dispositif photosensible à transfert de ligne.

On augmente la capacité de stockage des points photosensibles pendant l'intervalle de temps T débutant après t₁ l'évacuation des charges-parasites Q_p des colonnes conductrices vers la mémoire 4 et se terminant t₄ par le transfert des charges-signal Q_s d'une ligne des colonnes vers la mémoire. Ainsi, même les points photosensibles suréclairés ne débordent pas sur les colonnes.



FR 2 538 650 - A1

D

Vente des fascicules à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention — 75732 PARIS CEDEX 15

PROCEDE D'ANALYSE D'UN DISPOSITIF PHOTOSENSIBLE
A TRANSFERT DE LIGNE

La présente invention concerne un procédé d'analyse d'un dispositif photosensible à transfert de ligne.

On connaît dans l'art antérieur, notamment par les demandes de brevet français n° 80.09112 et n° 81.07672, déposées au nom de THOMSON-CSF, des dispositifs photosensibles dont l'analyse s'effectue par transfert de ligne.

On rappelle que d'une façon générale, ces dispositifs comportent une zone photosensible constituée de M lignes de N points photosensibles chacune. Les points photosensibles des différentes lignes sont reliés en parallèle par des colonnes conductrices à une mémoire. Cette mémoire assure périodiquement le transfert vers un registre de lecture des charges-signal recueillies sur une ligne de points photosensibles et transférées sur les colonnes. De plus, cette mémoire assure le transfert vers un drain d'évacuation des charges-parasites se trouvant sur les colonnes avant l'arrivée sur les colonnes des charges-signal de l'une des lignes.

Dans les dispositifs photosensibles à transfert de ligne, il y a donc répétition, de façon périodique, des deux séquences suivantes :

- une première séquence correspondant au transfert vers la mémoire des charges-parasites se trouvant sur les colonnes, avant l'arrivée des charges-signal sur les colonnes ;
- une seconde séquence correspondant au transfert vers la mémoire des charges-signal d'une ligne se trouvant sur les colonnes.

Le problème qui se pose est que dans l'intervalle de temps compris entre une première et une seconde séquence, il y a accumulation sur les colonnes de charges parasites qui sont lues lors de la seconde séquence, en même temps que les charges-signal.

Ces charges parasites sont dues à la diaphotie (ou "smearing") et surtout au débordement des points photosensibles par suite d'un éclairement trop intense, on parle d'éblouissement (ou "blooming").

Il faut signaler que comme les points photosensibles des différentes lignes sont reliés en parallèle par des colonnes conductrices, il suffit d'un point trop intensément éclairé et qui déborde pour que la colonne à laquelle ce point est relié reçoive des charges parasites.

5

La présente invention permet de résoudre le problème précédemment exposé de façon simple et efficace.

10

Le procédé selon l'invention consiste à modifier temporairement la capacité de stockage des points photosensibles pour qu'ils puissent stocker des charges dans l'intervalle de temps débutant après l'évacuation des charges-parasites des colonnes conductrices vers la mémoire et se terminant par le transfert des charges-signal d'une ligne des colonnes vers la mémoire.

15

On peut augmenter la capacité de stockage des points photosensibles pendant cet intervalle de temps.

On peut aussi diminuer la capacité de stockage des points photosensibles, pendant l'évacuation des charges-parasites des colonnes conductrices vers la mémoire et revenir à la capacité normale des points photosensibles pour le début dudit intervalle.

20

Ainsi pendant cet intervalle, les points photosensibles ont une capacité suffisante pour pouvoir stocker des charges. Les points photosensibles ne sont pas saturés et ne débordent pas sur les colonnes même s'ils sont éblouis. Les quantités de charges-signal dues ne sont donc pas altérées par les charges-parasites.

25

D'autres objets, caractéristiques et résultats de l'invention ressortiront de la description suivante donnée à titre d'exemple non limitatif et illustrée par les figures annexées qui représentent :

- la figure 1, le schéma d'un dispositif photosensible à transfert de ligne selon l'art antérieur ;

30

- les figures 2a à g, des schémas illustrant le fonctionnement d'un dispositif selon l'art antérieur ;

- les figures 3a à c et 4a à d et 5a à d, des schémas illustrant deux variantes du procédé selon l'invention.

Sur les différentes figures, les mêmes repères désignent les

mêmes éléments, mais pour des raisons de clarté, les cotes et proportions des divers éléments ne sont pas respectées.

La figure 1 est le schéma d'un dispositif photosensible à transfert de ligne selon l'art antérieur.

Sur la figure 1, on a représenté schématiquement une zone photosensible 1, constituée d'une matrice de M lignes comportant chacune N points photosensibles P . Cette zone reçoit l'image lumineuse à analyser et la transforme en charges électriques, dites charges-signal Q_S . Les points photosensibles d'une même ligne sont reliés entre eux ainsi qu'à un registre d'adressage 2 qui permet de sélectionner une ligne de la matrice qui va être lue. Les points photosensibles d'une colonne sont reliés par une même colonne conductrice. Les colonnes conductrices aboutissent à une mémoire 4. Cette mémoire comporte des moyens de commutation symbolisés par des interrupteurs I et conduisant les charges se trouvant sur les colonnes conductrices soit vers un drain d'évacuation, soit vers un registre de lecture 3. La mémoire assure périodiquement le transfert vers le registre de lecture des charges-signal recueillies sur une ligne de points photosensibles et transférées sur les colonnes. De plus, la mémoire assure périodiquement le transfert vers un drain d'évacuation des charges-parasites se trouvant sur les colonnes avant l'arrivée sur les colonnes des charges-signal de l'une des lignes.

Les figures 2a à g sont des schémas illustrant le fonctionnement d'un dispositif selon l'art antérieur. Ces figures ont été décrites de façon très détaillée dans la demande de brevet français n° 80.09112 à laquelle on se reportera si nécessaire. On rappellera seulement que la figure 2a est une vue en coupe longitudinale du dispositif photosensible représenté sur la figure 1 de la demande de brevet citée et que les figures 2b à g représentent l'évolution du potentiel de surface ϕ_S dans le substrat semi-conducteur 4 à divers instant t_1 à t_6 . Dans le mode de réalisation de la figure 2a, chaque point photosensible est constitué par l'association d'un photo-MOS, constitué par une grille photosensible G_O , et d'une photodiode D_{10} .

Au temps t_1 - figure 2b - les charges-parasites Q_P se trouvant sur les colonnes conductrices sont transférées vers la mémoire.

Au temps t_2 - figure 2c - les charges-parasites Q_P sont évacuées de la mémoire vers le drain.

5 Au temps t_3 - figure 2d - il n'y a pas de transfert mais la mémoire a complètement évacué les charges-parasites et peut à nouveau stocker des charges.

10 Au temps t_4 - figure 2e - il y a transfert vers la mémoire des charges-signal Q_S d'une ligne qui avaient préalablement été transférées sur les colonnes. Pour cela, la ligne en question reçoit par le registre d'adressage un potentiel égal au potentiel de référence du dispositif. Les autres lignes photosensibles, comme cela est représenté en pointillés sur la figure 2e, continuent à recevoir une tension de polarisation V_g et continuent donc à intégrer des charges.

15 Au temps t_5 - figure 2f - les charges-signal Q_S de la ligne lue sont transférées de la mémoire vers le registre de lecture.

Au temps t_6 - figure 2g - il n'y a pas de transfert de charge mais la mémoire a complètement évacué les charges-signal et peut à nouveau stocker des charges.

20 Dans les dispositifs photosensibles à transfert de ligne, et quelles que soient les variantes apportées à ces dispositifs, il y a répétition de façon périodique des deux séquences suivantes :

- une première séquence correspondant au transfert vers la mémoire des charges-parasites se trouvant sur les colonnes avant 25 l'arrivée des charges-signal sur les colonnes - temps t_1 - figure 2b ;
- une seconde séquence correspondant au transfert vers la mémoire des charges-signal d'une ligne se trouvant sur les colonnes - temps t_4 - figure 2e.

30 Dans l'intervalle de temps T compris entre la fin d'une première étape et la fin d'une seconde étape - c'est-à-dire entre les instants t_2 et t_4 sur la figure 2 - il y a accumulation sur les colonnes de charges-parasites qui sont lues au temps t_4 en même temps que les charges-signal. Comme cela a été dit, ces charges sont surtout dues au débordement de points photosensibles suréclairés sur les

colonnes conductrices.

Les figures 3a à c et 4a à d sont des schémas illustrant deux variantes du procédé selon l'invention dans le cas de points photosensibles constitués comme sur la figure 2a par l'association d'un photo-MOS et d'une photodiode. Comme les figures 2b à g, ces figures montrent l'évolution du potentiel de surface dans le substrat à divers instants, mais on ne s'est intéressé qu'à ce qui se passe au niveau des points photosensibles car le fonctionnement du reste du dispositif n'est pas modifié.

10 Selon l'invention, on modifie temporairement la capacité de stockage des points photosensibles pour qu'ils puissent stocker des charges dans l'intervalle de temps T, même s'ils sont éblouis. Ainsi pendant cet intervalle les points photosensibles, même s'ils sont suréclairés ne débordent pas sur les colonnes.

15 Dans la variante du procédé représentée sur les figures 3a à c, on augmente pendant l'intervalle de temps T la capacité de stockage des points photosensibles.

20 Cette augmentation de la capacité de stockage peut être obtenue en agissant sur la tension de polarisation des points photosensibles. Dans l'exemple de la figure 2a où le substrat semi-conducteur 4 est de type P, il suffit d'augmenter la tension de polarisation V_g appliquée aux grilles G_o pour accroître la capacité de stockage des points photosensibles.

25 Sur la figure 3a, au temps t_2 - début de l'intervalle T - on augmente la capacité de stockage des points photosensibles en agissant sur leur tension de polarisation.

La profondeur des puits de potentiel pour les points photosensibles est alors au niveau V_M alors qu'elle est au niveau V , inférieur à V_M , au temps t_1 .

30 Cette situation se poursuit pendant l'intervalle T - c'est-à-dire aux temps t_3 et t_4 - excepté pour les points photosensibles de la ligne dont le contenu est transféré des colonnes en mémoire au

5 temps t_4 .

Les points photosensibles de cette ligne reçoivent par le registre d'adressage le potentiel de référence du dispositif comme cela est représenté sur la figure 3b où l'on a représenté en pointillés la situation des autres points photosensibles.

10 Sur la figure 3c, au temps t_6 , les points photosensibles reprennent leur capacité de stockage normale et la profondeur des puits revient au niveau V. Il peut alors y avoir débordement de charges sur les colonnes. Ces charges en excès seront évacuées vers le drain au temps t_1 suivant.

15 Pendant l'intervalle de temps T, les points photosensibles, même s'ils sont suréclairés, ne débordent pas sur les colonnes.

Dans la variante du procédé représentée sur les figures 4a à d, on diminue la capacité de stockage des points photosensibles pendant l'évacuation des charges-parasites des colonnes conductrices vers la mémoire, puis on revient à la capacité de stockage normale des points photosensibles pour le début de l'intervalle T.

20 Sur la figure 4a, au temps t_1 , on diminue la capacité de stockage des points photosensibles. Le niveau des puits de potentiel passe du niveau V au niveau V_m qui lui est inférieur. Cela peut être obtenu en diminuant la tension de polarisation des grilles G_o . Il suffit de diminuer la capacité de stockage des points photosensibles un court instant. Ainsi les points qui étaient déjà saturés, ou sur le point de l'être, sont débarassés d'une partie de leurs charges qui est évacuée vers le drain. Tous les points photosensibles sont donc prêts à stocker des nouvelles charges.

25 Dès le début de l'intervalle T, c'est-à-dire au temps t_2 - figure 4b - on donne aux points photosensibles leur capacité de stockage normale. Le niveau des puits de potentiel passe de V_m à V. Pendant l'intervalle de temps T, les points photosensibles, même s'ils sont éblouis, sont donc aptes à stocker une quantité de charges égale à celle qui a été évacuée par contraction de capacité au temps t_1 et il n'y a pas débordement de charges-parasites sur les colonnes.

30 Au temps t_4 - figure 4c - les points d'une ligne reçoivent la

tension de référence de façon à transférer leurs charges sur les colonnes, alors que les autres points conservent leur capacité de stockage normale et la profondeur de leurs puits reste au niveau V ce qui est représenté en pointillés sur la figure 4c.

5 Au temps t_6 - figure 4 d - tous les points photosensibles du dispositif retrouvent leur capacité de stockage normale.

Le procédé selon l'invention permet donc de façon simple et efficace d'empêcher les points photosensibles éblouis de déborder pendant l'intervalle de temps T.

10 Le procédé selon l'invention s'applique de la façon qui vient d'être décrite lorsque les points photosensibles ne sont constitués que par des photo-MOS, et ne comportent pas de photodiodes. Comme précédemment, on modifie la capacité de stockage des points photosensibles en agissant sur la tension de polarisation des grilles des photo-MOS.

15 Lorsque les points photosensibles sont constitués par des photodiodes, comme cela est représenté sur la figure 5a, chaque point photosensible comporte donc une photodiode D_{10} , intégrée sur le substrat semi-conducteur 4 de type P et séparée d'une diode D_1 reliée à une colonne C_i par une grille G_1 qui n'est pas soumise au rayonnement et qui reçoit une tension de polarisation.

20 Pendant l'intégration des charges dans les photodiodes, la tension de polarisation de la grille G_1 a une valeur V_2 égale par exemple à + IV. La grille G_1 isole alors chaque photodiode des diodes D_1 reliées aux colonnes, comme cela a été représenté en pointillés sur la figure 2b où les potentiels de surface croissant sont dirigés vers le bas.

25 Pour lire les charges intégrées dans les photodiodes, la tension de polarisation de la grille G_1 prend une valeur V_1 , égale par exemple à 10 V et il y a transfert des charges-signal sur les diodes D_1 .

30 La figure 5c illustre la variante du procédé selon l'invention correspondant à celle qui est représentée sur la figure 3.

Au début de l'intervalle T, la tension de polarisation de la

grille G_1 prend une valeur V_3 égale par exemple à 0,5 V et donc inférieure à V_2 , ce qui augmente la capacité de stockage des points photosensibles. Comme dans le cas de la figure 3, cette situation se poursuit pendant l'intervalle T, excepté pour les points photosensibles dont le contenu est transféré en mémoire et pour lesquels la tension de polarisation de la grille prend la valeur V_1 .

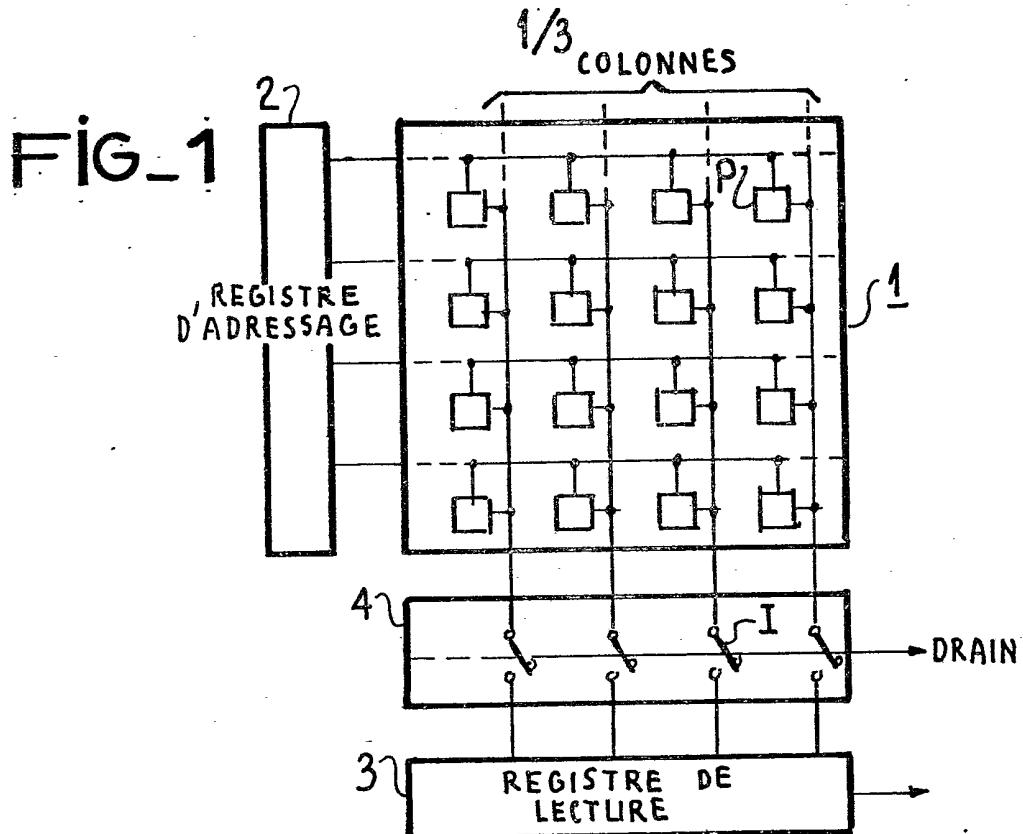
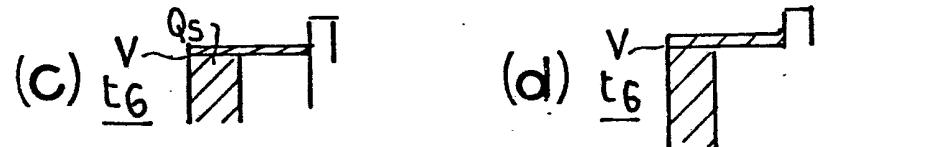
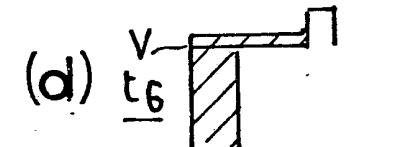
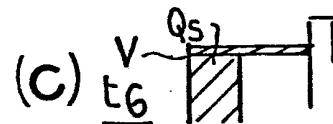
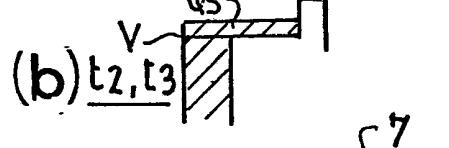
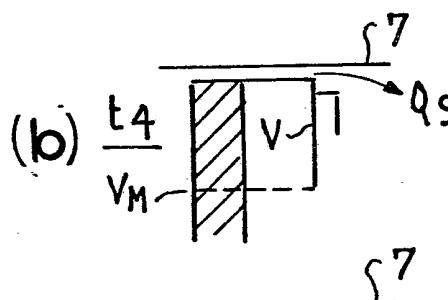
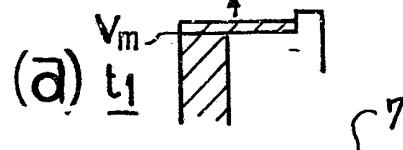
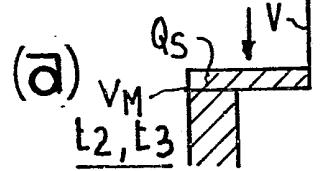
5 Lorsque l'intervalle T est terminé la tension de polarisation reprend la valeur V_2 .

10 La figure 5d illustre la variante du procédé selon l'invention correspondant à celle qui est représentée sur la figure 4, cette variante est plus facile à mettre en oeuvre que celle de la figure 5c.

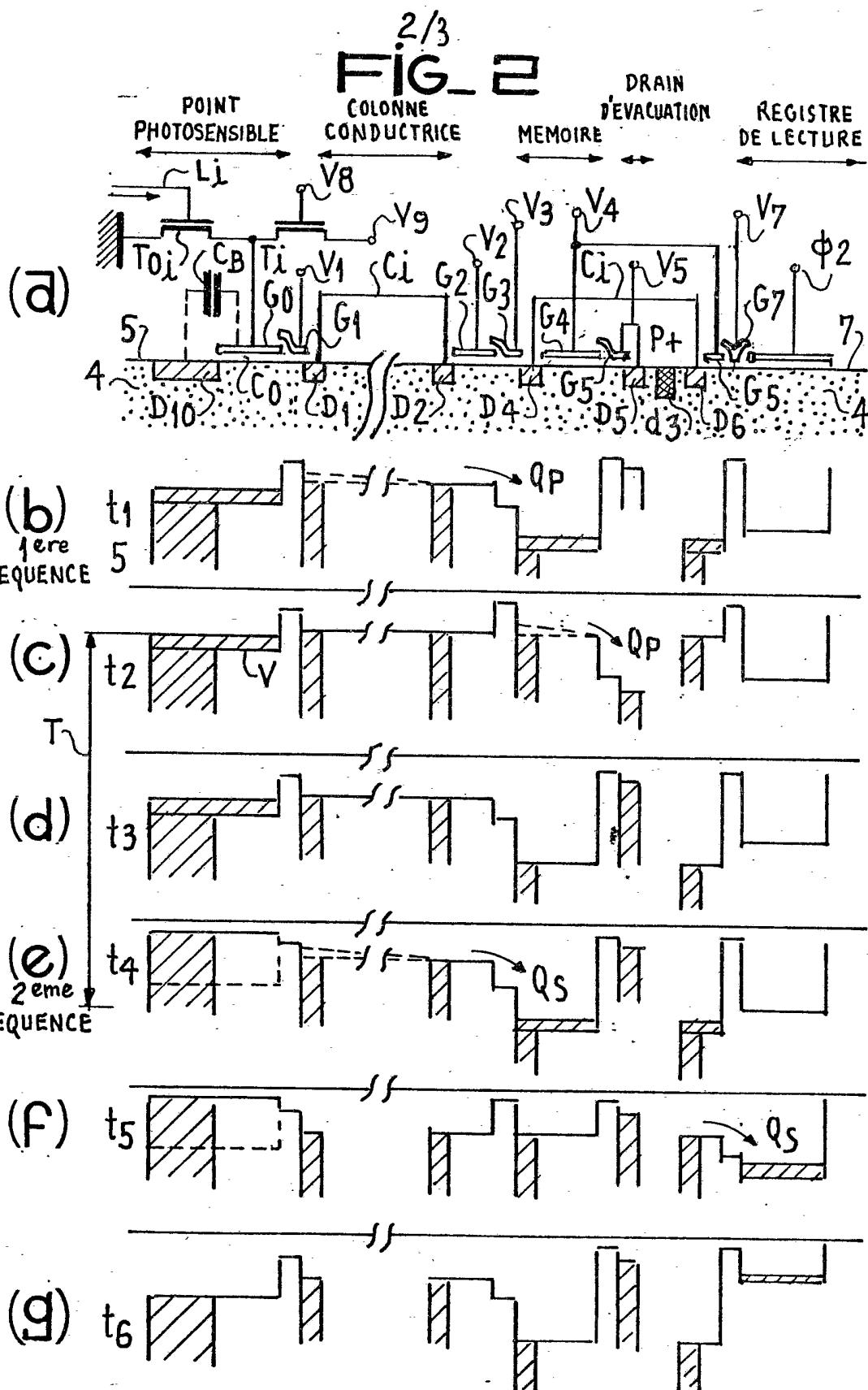
15 Avant le début de l'intervalle T, au temps t_1 , la grille G_1 reçoit une tension de polarisation V_4 , égale par exemple à 2 V et donc supérieure à V_2 . On diminue ainsi la capacité de stockage des points photosensibles. Dès le début de l'intervalle T, on donne aux points photosensibles leur capacité de stockage normale en donnant à la tension de polarisation la valeur V_2 .

REVENDEICATIONS

1. Procédé d'analyse d'un dispositif photosensible à transfert de ligne, ce dispositif comportant une zone photosensible (1) de M lignes de N points photosensibles, les points photosensibles (P) des différentes lignes étant reliés en parallèle par des colonnes conductrices à une mémoire (4) qui assure périodiquement le transfert vers un registre de lecture (3) des charges-signal (Q_S) se trouvant sur les colonnes et en provenance d'une ligne et qui assure le transfert vers un drain d'évacuation des charges-parasites (Q_P) se trouvant sur les colonnes avant l'arrivée des charges-signal d'une ligne, caractérisé en ce que le procédé consiste à modifier temporairement la capacité de stockage des points photosensibles pour qu'ils puissent stocker des charges dans l'intervalle de temps (T) débutant après (t_1) l'évacuation des charges-parasites des colonnes conductrices vers la mémoire (4) et se terminant (t_4) par le transfert des charges-signal (Q_S) d'une ligne des colonnes vers la mémoire (4).
5
- 10 2. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que pendant cet intervalle (T), on augmente la capacité de stockage des points photosensibles.
- 15 3. Procédé selon la revendication 1, caractérisé en ce que, pendant (t_1) l'évacuation des charges-parasites des colonnes conductrices vers la mémoire (4), on diminue la capacité de stockage des points photosensibles, puis on revient à la capacité de stockage normale des points photosensibles pour le début dudit intervalle (T).
- 20 4. Procédé selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que lorsque les points photosensibles sont constitués de photo-MOS ou de photo-MOS associées à des photodiodes, on modifie la capacité de stockage des points photosensibles en agissant sur la tension de polarisation des grilles des photo-MOS.
- 25 5. Procédé selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que lorsque les points photosensibles sont constitués par des photodiodes, on modifie la capacité de stockage des points photosensibles en agissant sur la tension de polarisation de grilles (G_1) qui contrôlent le passage entre les photodiodes et les colonnes.
- 30

**FIG_3**POINT
PHOTOSENSIBLE**FIG_4**POINT
PHOTOSENSIBLE

2/3

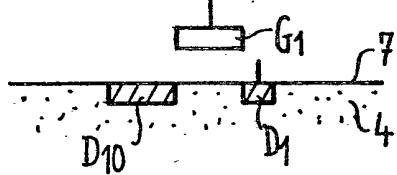
FIG_2

3/3

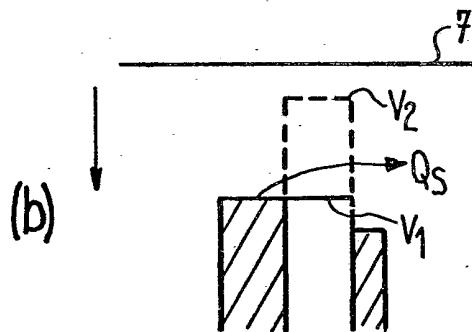
FIG_5

POINT PHOTORESISTIVE

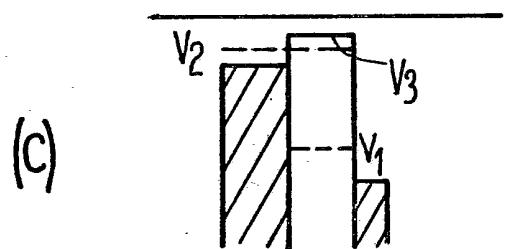
(a)



(b)



(c)



(d)

